

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Nathalie Légaré**

<https://www.cadre21.org/membres/8b7cec0ec2dc6d8098ee640c>

Date d'obtention : 2023-02-01 15:42:35

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Nous devons d'abord parler avec l'auteur du signalement et s'il y a lieu, remplir la grille d'évaluation de l'évènement avec celui-ci, tout en le rassurant. Nous devons ensuite rencontrer la victime, la sécuriser et lui faire passer la grille d'évaluation. Il est important de vérifier s'il y a d'autres témoins et les rencontrer eux aussi afin de remplir la grille d'évaluation. S'il y a des soupçons de présence de pornographie juvénile dans les téléphones ou autres appareils électroniques des jeunes, il faut les confisquer en prenant soin de ne pas regarder le contenu. Il faut rencontrer l'instigateur de la situation, remplir avec lui la grille d'évaluation et encore une fois confisquer les appareils électroniques au besoin. Une fois l'évaluation de la situation faite, il faut contacter le service de police, afin qu'il prenne en charge la suite des choses. Il faut contacter les parents des jeunes impliqués pour les informer de la situation. Il faut aussi s'assurer qu'un signalement à la DPJ a été fait.

Si on croit être présence d'une situation ou il y a des intentions malveillantes, il faut contacter les policiers le plus rapidement possible et ne pas remplir la grille d'évaluation avec l'instigateur. On peut tout de même confisquer son appareil électronique.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il est important, lors d'un signalement, d'agir rapidement si nous sommes en présence d'une situation de sextage pouvant entraîner des conséquences pour un ou des jeunes à l'école. Il faut être à l'écoute de la personne qui signale la situation et faire avec elle la cueillette d'information à l'aide de la grille d'évaluation. Il faut ensuite rapidement rencontrer la victime, les témoins et l'instigateurs pour remplir avec eux la grille d'évaluation afin d'obtenir le plus d'informations possibles, connaître le plus justement le nombre de personnes ayant eu accès au contenu de sextage et voir si nous sommes en présence d'un acte impulsif ou malveillant. Dans un cas où les jeunes collaborent, on peut compléter les grilles avec toutes les personnes impliquées avant de communiquer avec le service de police. Dans un cas où la victime ou l'instigateur refuserait de collaborer, nous devons contacter le service de police afin qu'ils complètent l'investigation.

Dans le cas d'un acte malveillant, nous devons rapidement contacter le service de police et ne pas questionner l'instigateur.

Peu importe la situation, il faut prendre le temps de rassurer les personnes impliquées, leur expliquer le processus de la trousse Sexto et en cas de soupçon de possession de pornographie juvénile, il faut confisquer les cellulaires.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Questionner la victime sur la nature des photos puisque ce sont des informations intimes et probablement gênante pour elle.

Contacter les parents de la victime si cette dernière ne veut pas et les parents de l'instigateur dans le cas d'une situation de malveillance car ce sont des sujets délicats.

La confiscation du cellulaire peut aussi être une étape délicate puisque les jeunes y accordent souvent une grande importance.